



energie atomique • énergies alternatives

CADARACHE

Cadarache, le 29/10/2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anomalie constatée dans un fût de déchets au Laboratoire de Purification Chimique* de Cadarache

Le 28 octobre 2010, le CEA a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire une anomalie concernant la quantité de matière fissile contenue dans un fût de déchets.

Dans le cadre d'une campagne de reconditionnement de fûts de déchets entreposés au Laboratoire de Purification Chimique, une mesure systématique préalable à leur évacuation, réalisée le 26 octobre 2010, a révélé sur l'un d'entre eux une quantité de matière supérieure aux autorisations réglementaires techniques. Des vérifications ont montré que tout risque d'atteindre les valeurs limites de sûreté était exclu.

Cette anomalie a entraîné le dépassement d'une limite autorisée, elle-même très inférieure aux valeurs limites de sûreté. Elle n'a aucune conséquence pour le personnel et l'environnement. Le CEA a proposé à l'Autorité de Sûreté Nucléaire un classement au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES) graduée jusqu'à 7.

* Le Laboratoire de Purification Chimique (LPC), opéré par AREVA NC, avait pour fonction la réalisation de traitements et d'analyses chimiques en support de l'Atelier de Technologie du Plutonium, ainsi que le traitement et conditionnement des déchets. Depuis 2009, cette installation est en cours d'assainissement et de démantèlement.

Contacts presse :

Guy Brunel : 04 42 25 71 39, email : guy.brunel@cea.fr

Jean-Baptiste Guillerme : 04 42 25 64 72, email : jean-baptiste.quillerme@areva.com